

mène primordial, souvent l'élément dominant de l'état morbide et celui qui fournit la principale indication. Les vésicatoires volants, les injections hypodermiques au niveau des foyers extérieurs de la sensibilité réflexe, les bains prolongés, calmants ou minéralisés par l'arséniate de soude, les eaux hydrothermales de Nérès, de Luxeuil, de Plombières, Ems, Wieldbaden, et autres semblables, les topiques émoullients et narcotiques, les solutions calmantes portées dans le vagin à l'aide de cataplasmes ou d'éponges, les suppositoires d'opium et de belladone introduits dans le rectum, le fer ou l'arsenic administrés à l'intérieur, quelquefois combinés comme nous l'avons indiqué plus haut, l'hydrothérapie, seront les moyens divers qu'il faudra adapter aux nuances des individualités morbides, entre lesquelles il faudra tâtonner quelquefois, sans être certain qu'on ait mis la main sur celui qui est le plus efficace; car si ces névralgies utérines ne renferment pas en elles-mêmes de danger, si la guérison en est la terminaison habituelle, comme leur durée, est indéterminée, trop souvent elles éprouvent la patience des malades.

CONSIDÉRATIONS SUR LA MÉDECINE SOCIALE (1)

Sommaire. — Fréquence de la chlorose dans les grandes villes. — Nécessité des réformes dans l'hygiène sociale. — Causes de la détérioration de notre race. — Influence des grandes agglomérations d'hommes. — De la vie militaire. — De la conscription. — De l'alcool. — Du tabac, etc.

(Leçons publiées dans la *Gazette des hôpitaux*, 1871.)

MESSIEURS,

La chlorose, à différents degrés, se montre, comme nous l'avons dit en commençant, chez le plus grand nombre des habitants des grandes villes. On comprend que les médications pharmaceutiques soient insuffisantes pour un mal aussi profond et aussi général.

Aux yeux de l'observateur, la chlorose se présente comme une maladie des races; elle témoigne de leur altération, et elle est pour ainsi dire l'avant-garde de toutes ces affections cachectiques qui les envahissent et qui les détruisent. La médecine individuelle doit ici céder le pas à une autre médecine qui n'est encore qu'à l'état d'ébauche, mais dont on entrevoit la place dominatrice dans l'avenir: je veux parler de la médecine sociale, c'est-à-dire de celle qui, par des institutions hygiéniques bien entendues, combattra les affections radicales de notre espèce en plaçant ces institutions sous la sanction des lois (2).

(1) Ces considérations sur la médecine sociale servaient de conclusion à des leçons sur la chlorose, insérées dans la *Gazette* en 1868. Comme elles ne se rattachaient à ces leçons que d'une manière très-indirecte, je ne les ai pas publiées à cette époque. La nécessité sentie aujourd'hui par tous d'un changement dans quelques-unes de nos institutions sociales me paraît leur donner une certaine opportunité.

(2) Pour ceux qui repoussent l'enseignement obligatoire, cette dernière clause peut paraître un attentat à la liberté. Personne n'est plus passionné que moi pour la liberté; cependant je crois que l'indépendance de l'individu doit avoir pour limites les intérêts fondamentaux de la collection. Le sentiment collectif est la grande aspiration des sociétés modernes. On peut violer la liberté individuelle pour forcer les citoyens à sacrifier leur vie et celle de leurs semblables sans même leur laisser le droit de se demander les motifs de cet acte, le plus solennel qu'un homme puisse accomplir et de

Le principe de l'hygiène sociale existe déjà dans la police sanitaire; il ne s'agit que d'en développer, d'en relever et d'en étendre les applications. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous en faire entrevoir quelques horizons.

En traitant des causes de la phthisie, j'ai déjà touché à cette question de l'hygiène sociale; j'ai montré la part trop inégale faite au développement physique dans notre système actuel d'éducation. J'ai parlé de l'insalubrité des habitations rurales, souvent entourées d'émanations putrides, mal asséchées, mal éclairées, qui fomentent la scrofule dans les contrées les plus salubres; j'ai parlé de ces eaux qui sont rendues malsaines par leurs usages industriels ou par des résidus organiques et qui abreuvent une partie de la population; j'ai signalé l'empoisonnement du sol des villes par les infiltrations hydrocarbonées des conduites de gaz.

Ajoutez à cela deux coutumes sociales destructives dont j'ai le droit, comme médecin et comme philosophe, d'observer les effets. L'une a déjà été combattue par les lois, à la répression desquelles elle échappe trop souvent, et qui sont demeurées inefficaces (1); c'est le travail prématuré des enfants dans les manufactures, détestable abus qui viole tous les instincts de la nature et condamne ses malheureuses victimes à la dégradation physique comme à la déchéance morale en empêchant le développement du corps et celui de l'esprit.

le soumettre au contrôle de la conscience; la législation ne peut-elle pas peser un peu sur la liberté individuelle pour forcer les hommes à se conserver? La destruction aurait-elle donc des droits plus sacrés que la conservation, et serait-elle, comme l'ont avancé quelques philosophes chagrins, le but final de notre espèce.

Dans les sociétés antiques, la législation donnait à l'hygiène une place plus importante que celle qu'on lui accorde chez les peuples modernes. Aujourd'hui, on la relègue en grande partie dans les règlements de police; trop souvent on l'abandonne aux caprices individuels. Moïse, dont les institutions hygiéniques sont admirables, avait placé ces institutions sous la sanction religieuse pour en grandir l'autorité et en même temps pour montrer aux hommes que la conservation de la santé n'est pas seulement un droit, mais un devoir, parce qu'elle se rattache aux intérêts de la race humaine. Il avait recueilli les traditions séculaires des Égyptiens, et tout ce que nous savons sur l'état social de ce grand peuple prouve que l'hygiène était une de ses préoccupations dominantes. Les philosophes législateurs de race grecque, Pythagore, Lycurgue, Platon, etc., ne veillaient pas avec moins de soin sur le développement du corps que sur l'éducation de l'âme. Chez les Romains, quoique le nombre et la magnificence de leurs thermes, de leurs aqueducs, montrent une grande intelligence des principes fondamentaux de l'hygiène, l'idée politique domina l'idée sociale.

(1) De pareilles lois resteront illusoire tant qu'on en confiera l'exécution à des inspecteurs salariés dans ce système de fonctionarisme, qui depuis près d'un siècle absorbe une grande partie des revenus et des intelligences de la France.

L'autre qui, au contraire, a été jusqu'ici consacrée par la législation, mais dont je puis discuter l'opportunité, puisque la législation en a dernièrement ordonné la révision: je veux parler de la conscription militaire (1).

Au point de vue de la médecine sociale, le seul que je veuille examiner ici, cette conscription, comme je ne cesse de vous le répéter depuis vingt ans, est une des plus puissantes causes de la détérioration de notre race; elle écrème la population, choisit les plus forts et les plus sains, et qu'en fait-elle? Un grand nombre, depuis quatre-vingts ans, ont péri sur les champs de bataille, et au point de vue de la race, ce sont en général les mieux constitués physiquement et moralement, qui ont le plus d'énergie et de hardiesse, qui par conséquent payent le plus large tribut à la mitraille. Les maladies épidémiques et contagieuses trouvent dans ces grandes agglomérations d'hommes une moisson toute préparée et y font de très-nombreuses victimes. Les fatigues de la vie militaire, les excès qui en sont la conséquence presque inévitable font que, dans cette population d'élite, les maladies cachectiques, la tuberculose en tête, font plus de ravages que dans le reste de la population, qui compte cependant dans son sein tous les rebuts de la conscription. Enfin il est une maladie dont on ne peut jamais savoir à quelle profondeur elle est enracinée dans la constitution, qui disparaît souvent de la surface, laissant dans le sein de l'organisme des modifications intimes et insaisissables, et qui, alors même qu'elle respecte la vie individuelle, atteint trop souvent les sources de la race, en empoisonne le germe d'une manière directe ou indirecte par action spécifique ou par détérioration.

Combien souvent ne voit-on pas des pères, délivrés en apparence de ses atteintes, n'en présentant plus aucune manifestation appréciable, guéris pour le médecin, et qui procréent de femmes saines des enfants scrofuleux et tuberculeux? Et quand on pense au nombre très-considérable de militaires qui contractent la syphilis au milieu de l'oisiveté de la vie de garnison, et qui ne la traitent pas toujours méthodiquement, on comprend quel puissant auxiliaire trouvent dans la conscription la scrofule et la tuberculose, ces deux grands destructeurs de notre espèce.

La conscription rend plus tardive pour les prolétaires l'époque du mariage, que la cupidité dans les classes aisées recule bien au delà des

(1) On s'occupait, à cette époque, de réorganiser le service militaire; bien entendu la routine l'a emporté sur toute idée de progrès ou de réforme.

limites indiquées par la nature. De là le libertinage, de là l'altération de l'espèce, résultat presque fatal de la tardivité des unions. Notre race est la moins productrice de l'Europe civilisée, et peut-être celle à laquelle la jeunesse contribue pour une moindre part. Combien de gens se marient après avoir dépensé leur santé et leur cœur au milieu des entraînements du célibat ! Le malthusianisme, devenu une habitude, se continue dans le mariage ; la cupidité et un faux calcul économique le propagent dans les campagnes (1) ; la conscription contribue à le répandre. Un paysan qui a un fils et assez d'argent pour le racheter, craint d'en avoir un autre ; les enfants ne sont le plus souvent que des surprises échappées à l'onanisme conjugal, et un organe habitué à fonctionner contrairement à ses lois primordiales, en général fonctionne moins bien ; j'ai peine à croire que la race n'ait pas à en souffrir. Comparez notre race, née dans ces conditions et fruit de mariages tardifs, à cette belle race américaine qui porte sur le front comme l'empreinte de la jeunesse. La jeunesse est belle et forte ; elle donne à ses produits la force et la beauté. Notre race, hélas ! a trop souvent, avant l'âge, les signes de la décrépitude et les penchants de la vieillesse.

Toutes les causes de détérioration et de destruction que je viens d'énumérer sont si nombreuses et si activement funestes, qu'elles nous font admirer la vitalité de notre espèce.

Nous devons y ajouter encore ces poisons que l'humanité s'administre avec tant d'unanimité et de constance ! En première ligne vient l'alcool,

(1) J'ai entendu avec étonnement des médecins distingués se faire les apologistes du malthusianisme et le louer comme un prudent calcul. Je laisserai de côté la question de morale pure ; je ne chercherai même pas, dans le rapport des actes avec leur destination, la sanction de leur légitimité. Dans ma conviction, cette coutume n'est pas moins une erreur aux points de vue économique et social qu'au point de vue hygiénique. J'ai dit ce que je pensais de son influence sur la race, elle en exerce souvent une fâcheuse sur la santé de ceux qui l'adoptent ; non-seulement elle rend les excès plus faciles, mais je suis porté à croire, avec quelques gynécologues, qu'elle favorise par le mode même de fonctionnement qu'elle impose aux organes ces congestions utérines si communes aujourd'hui.

Le petit nombre des enfants développe chez eux l'égoïsme en concentrant sur chacun la sollicitude des parents ; ils sentent moins leur limite que quand ils sont nombreux, et ne ressentent pas les bienfaits de ces antagonismes qui sont une initiation à la vie sociale ; le soin qu'on prend pour leur assurer une fortune, indépendante de l'obligation du travail, devient trop souvent pour eux une cause de paresse et de cupidité.

Au point de vue économique, dans beaucoup d'industries, dans l'industrie agricole en particulier, la plus importante de toutes, les enfants deviennent promptement des instruments de travail et des éléments de richesse ; quand ce travail, bien entendu, n'est pas prématuré ni excessif, et qu'il seconde, au lieu de l'entraver, le développement physique et moral.

dont l'usage est presque universel, l'alcool qui produit tant de troubles d'innervation, trop souvent même une mort rapide ; dans tous les cas, quand il est pris en excès, il altère molécule à molécule la trame des tissus, et détermine une sénilité prématurée.

Deux autres poisons se partagent le monde : depuis l'extrême Asie jusqu'à la Turquie règne l'opium, tyran meurtrier. Le chef d'un grand empire ayant essayé d'en restreindre les ravages, l'Occident lui a fait la guerre pour maintenir le droit lucratif d'empoisonner ses sujets.

Le reste du monde appartient au tabac ; les désastres qu'il cause, pour être moins saillants, ne sont pas moins réels (1).

Quel étrange spectacle que celui de l'humanité tout entière esclave de ces habitudes propagées par l'imitation, entretenues par la routine ! Pour les acquérir il faut souvent surmonter des répugnances et des malaises qu'on accepterait moins facilement peut-être dans la poursuite d'un but utile. Serait-on bien loin de la vérité si l'on considérait ces habitudes comme des vésanies !

Voilà le tableau bien affaibli des conditions qui détériorent notre race. Le remède est l'instruction d'abord, car l'ignorance et la paresse ouvrent la porte à toutes les erreurs et à tous les préjugés ; ensuite, c'est l'extension donnée aux règlements d'hygiène publique.

Ne pourrait-on point, par exemple, substituer aux tannières infectes dans lesquelles languit un si grand nombre d'êtres humains des habitations plus saines, mieux orientées, mieux disposées, ouvertes à l'air et au soleil ? et dans cette circonstance, la loi ne peut-elle pas intervenir plus efficacement qu'elle ne le fait (2) ?

A l'usage des poisons il faudrait opposer l'instruction, les encouragements et les conseils répandus par de grandes associations comme celles qui existent en Amérique, et surtout l'exemple donné par nous, qui devons être les apôtres de l'hygiène. Par notre position, qui nous met

(1) Le tabac est le support de l'oisiveté ; il permet de ne rien faire sans rien penser, et à ce point de vue il appelle l'attention des moralistes. Au point de vue médical, il engourdit et affaiblit les facultés intellectuelles, diminue la mémoire, amoindrit l'énergie génitale, et j'ai vu plusieurs cas d'impuissance qui devaient lui être attribués ; il trouble les fonctions digestives, est une cause très-fréquente de dyspepsie, irrite les organes respiratoires et peut en favoriser les dispositions morbides.

(2) En attendant son intervention, combien mériteraient bien de l'humanité les propriétaires qui, dans les villages où ils possèdent, feraient construire une maison satisfaisant à toutes les données d'hygiène, au prix moyen que coûtent dans la même localité des constructions absurdes ou insalubres ! Des habitations établies dans ces conditions seraient comme un enseignement visible qui ferait des adeptes.

en rapport avec toutes les classes de la société, si nous savons maintenir notre caractère à la hauteur de notre mission, nous pouvons conquérir une influence considérable. Toutes les fois que nous essayerons de combattre un préjugé fortifié par la routine, il faut nous attendre à nous heurter contre des oppositions intéressées ou des dédains irréfutables; mais ces obstacles ne doivent pas nous empêcher de répandre autour de nous les idées que nous croyons vraies et utiles, que l'observation et la réflexion nous ont révélées. Celles mêmes qui sont les plus opposées aux opinions et aux coutumes régnantes, si elles sont fondées sur la vérité, trouveront leur heure; elles rencontreront leur saison et leur terrain favorables. En attendant, semons-les! Quelque humble que soit notre position, nous avons toujours une sphère d'action morale où nos convictions trouveront des échos.

Pour ma part, voilà plus de vingt années que je soulève dans mon enseignement ces questions d'hygiène sociale, que je combats ces institutions et ces habitudes destructives, sans aucune illusion sur la portée de mes faibles efforts. Mais j'espère que, si elles sont justes, ces idées rencontreront un jour des interprètes plus autorisés et plus puissants qui les feront mieux valoir.

DU RHUMATISME (1)

Sommaire. — I. *Considérations générales.* — Définition. — Fluxion et fièvre rhumatismales. — Causes. — Mode pathogénique de ces causes. — Indications thérapeutiques générales.

II. *Examen des médications.* — *Traitement du rhumatisme articulaire aigu.* — Évacuations sanguines, révulsifs, vésicatoires, sulfate de quinine, opium, alcalins, alcoolature d'aconit, préparations de colchique, vératrine, digitale, bromure de potassium, etc.

III. *Traitement du rhumatisme viscéral.* — Rhumatisme cardio-vasculaire (péricardite, endocardite).

Rhumatisme cérébral (forme méningitique, forme apoplectique).

Palpitations nerveuses. — Contracture des extrémités. — Rhumatisme spinal.

IV. *Traitement du rhumatisme subaigu.* — Quinquina. — Iodure de potassium. Traitement topique. — Bains de sable chaud. — Bains de vapeur. — Fumigations. — Régime.

MESSIEURS,

Le rhumatisme articulaire aigu est une des maladies les plus communes de nos climats. Sa symptomatologie a été étudiée avec un soin minutieux. M. Bouillaud, en découvrant la fréquence des complications cardiaques, a éclairé d'une lumière inattendue le côté le plus important peut-être de son histoire. Mais, au milieu des progrès accomplis dans l'étude pathologique de cette affection, les médecins sont loin de s'entendre sur le traitement, qui est resté le champ de bataille des différentes méthodes thérapeutiques. Nous avons vu essayer et préconiser depuis quarante ans plusieurs médicaments nouveaux; nous avons surtout vu reprendre en modifiant leurs formules des médications déjà plusieurs fois vantées et tombées en discrédit.

Cette divergence d'opinions entre des hommes dont on ne peut contester l'impartialité et les lumières, semble nous autoriser à admettre que plusieurs modes de traitement peuvent donner dans le rhumatisme

(1) Leçons publiées dans l'*Union médicale*. Janvier et février 1873.